

CAP IP/DSD du Jeudi 1er février 2018

CGC-Douanes était représentée par S. Denis (AD), Y.Chazalviel (DSD1), M.Ferrante (DSD2),
L.Gourdon (IP2) et K. Boris-Treille (suppléante IP2).

Cette CAP était présidée par la sous-directrice A entourée de ses collaborateurs. Elle comprenait des promotions/mutations depuis le grade d'IP1 jusqu'à celui de DPSD en passant par le statut d'emploi de CSC1 et les CAP « à tiroirs » (propositions de postes susceptibles d'être vacants) en IP et DSD...

La sous-direction A a annoncé le lancement de la Revue des cadres et des postes, qui fait partie de la déclinaison en douane du plan managérial ministériel. Elle a pour but d'établir une cartographie pour définir le positionnement de certains postes à enjeux managériaux. Elle commencera dès le premier trimestre, sur les grades de DSD2, DSD1 et DPSD.

A l'occasion de la constatation d'un turn over très important des chefs de section à la direction générale, a été évoquée la nécessité de stabiliser les équipes managériales par l'anticipation des souhaits de mobilité géographique : la sous-direction A a fait savoir qu'elle encourageait un dialogue très en amont des cadres avec leurs directeurs. La mobilité devient réalisable lorsque le contrat moral d'au moins deux ans a été respecté. Cette proposition de dialogue, en amont avec l'administration, est fortement souhaité par la CGC et devrait être formalisé.

La CGC a défendu des situations particulières mais aussi l'accès plus élargi au grade de DPSD en fin de carrière.

1 seule promotion au grade de DPSD

Un collègue a été nommé, comme DPSD, receveur régional à Orléans, avec pour mission la fermeture de la RR dans le cadre des affectations 5 ans avant la retraite en mobilité. La CGC s'en félicite mais regrette toujours le faible nombre (2) de postes de DPSD à enjeu managérial permettant de dérouler dans le grade au-delà de 2 ans. Répondant à cette préoccupation, Mme Debaux a précisé qu'elle allait faire procéder à une revue des postes avec les DI en vue d'établir une cartographie des postes de DPSD qui pourraient être proposés. Pour la CGC, il s'agit désormais de définir une véritable doctrine en la matière car les promotions qui viennent d'être effectuées (RR) ne permettent pas de se projeter sur le type de postes qui sera occupé une fois les recettes fermées.

Peu de mobilités en DSD1

2 collègues sur 5 ont obtenu satisfaction dans leur demande de mobilité. Certains collègues n'ont obtenu aucun de leur choix, avec des postes demandés qui sont finalement restés vacants et seront proposés à nouveau lors d'une prochaine enquête.

Les postes dits « à tiroir », susceptibles d'être vacants, n'ont pas été pourvus en DSD1.

La CGC est intervenue auprès de l'administration en faveur de plusieurs collègues DSD1 et DSD2 écartés alors que les postes qu'ils demandaient n'ont finalement pas été pourvus. Il nous a été assuré que leur situation personnelle et familiale et leurs attentes seraient prises en considération lors d'autres mouvements à venir.

Mutations de DSD2

4 collègues sur 6 ont obtenu leur mutation. Un collègue a été nommé à la tête de la nouvelle unité locale SNDJ qui s'ouvre à Fort de France en même temps que le préfigurateur IP1 de cette même unité.

2 Promotions au grade de DSD2 en mobilité dont un retour en métropole.

Seuls deux collègues ont été promus DSD2 en mobilité dont un retour en métropole, ce qui est peu (Rouen division proposée également est restée vacante). On peut regretter qu'il n'y ait toujours pas de possibilités de promotions, en mobilité, à la direction générale, ce qui permettrait de rendre plus attrayant les postes de chef de section.

Mobilités d'IP2

9 collègues sur 11 ont obtenu satisfaction dont un en promotion DSD2.

3 échelons DOD sur 5 ont été pourvus, pour autant, les échelons DOD Metz et DOD Bordeaux sont restés vacants alors qu'il y avait des candidats. Le poste de chef de la division des enquêtes au SNDJ Ivry n'a pas été pourvu, faute de candidat.

La situation d'un collègue actuellement détaché, ayant demandé sans succès à revenir sur un poste en douane a fait l'objet du soutien commun de la CGC et de FO. L'administration recherchera une position compatible avec la situation personnelle et familiale de l'intéressé.

Un très grand nombre de mobilités en IP1

9 IP1 sur 10 ont obtenu la mobilité qu'ils sollicitaient sur des postes convoités de chefs de division, chefs de PAE, chefs de POC, adjoints au chef divisionnaire, auditeur IS ou adjoint au directeur du programme PNR.

1 seul IR1 sur 12 a obtenu une mutation. La DG n'a pas retenu certaines candidatures IR1 sur un poste de chef de division ou sur un échelon DOD.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui décrypte !

Autres informations

Affectations

- * Un inspecteur principal du ministère de l'intérieur, déjà en poste à la sous direction C, a été intégré en douane avec une promotion au grade de DSD2.
- * Un nouvel attaché douanier IP2 a été nommé à Madrid ainsi qu'un collègue mis à disposition à la direction des affaires criminelles et des grâces.
- * Un administrateur civil, ex-ingénieur des mines, est affecté au bureau F2 comme adjoint au chef du bureau.

Politique RH des cadres

En mars 2018, le bureau A2 démarrera la « revue des postes et des cadres » au cours de laquelle sera effectué un bilan d'étape et de situation qui sera présenté aux organisations syndicales.

Prochaine CAP

3 postes (SARC, échelon DOD, DG E3) non pourvus lors de la CAP à tiroirs, qu'ils aient eu ou non des candidats, y seront de nouveau proposés.

CGC-Douanes félicite tous les promus et se tient à votre disposition pour de plus amples informations

Préfon

La retraite et la prévoyance
de la fonction publique

CGC
DOUANES

Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui décrypte !

BULLETIN D'ADHESION
AU SYNDICAT *CGC-Douanes*

Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation libellé à l'ordre de *CGC-Douanes* à :

***CGC-Douanes* – Immeuble TURGOT – teledoc 909**
86-92 allée de Bercy 75 012 PARIS

Fiche de renseignements à compléter :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Fonctions :

Grade :

Echelon :

Coordonnées professionnelles :

Service :

Direction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de *CGC-Douanes*, rubrique infos pratiques. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

contacts :

tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui décrypte !